

Québec, le 08 décembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Cette lettre fait suite à la question inscrite au feuillet de l'Assemblée nationale le 26 octobre dernier par la députée de Mirabel, M^{me} Sylvie D'Amours, à l'égard de la position du gouvernement du Québec quant au maintien du système de gestion de l'offre dans le cadre des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le gouvernement du Québec a toujours défendu le système de gestion de l'offre lors des négociations commerciales et il entend le défendre à nouveau fermement lors des négociations visant à moderniser l'ALENA.

Tant le gouvernement du Québec que celui du Canada refusent de négocier la gestion de l'offre et continueront à défendre ce système de production et de mise en marché des produits laitiers, de la volaille et des œufs au pays. De surcroît, le 26 avril 2017, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion visant à protéger le système de gestion de l'offre. Le 27 septembre 2017, tous les partis de la Chambre des communes à Ottawa ont appuyé une motion qui demandait au gouvernement fédéral de réitérer sa volonté « de maintenir intégralement la gestion de l'offre dans le cadre des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA] ».

Le négociateur en chef pour le Québec à l'ALENA, M^e Raymond Bachand, ainsi que l'équipe de négociation du Québec ont été présents à chaque ronde de négociations et ils continueront à l'être afin de défendre les intérêts du Québec, notamment en matière agricole. Lors de chaque ronde, l'équipe de négociation québécoise rencontre les représentants de l'Union des producteurs agricoles et les associations nationales de producteurs sous gestion de l'offre afin de les informer des développements et de bien cerner leurs préoccupations.

... 2

Lors de la plus récente ronde de négociations, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation était également sur place afin de rencontrer le négociateur agricole canadien ainsi que les représentants des associations agricoles et agroalimentaires présents. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation était présent à Mexico, où s'est déroulée la 5^e ronde de négociation, afin de défendre le maintien de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective.

Le gouvernement du Québec est conscient des demandes importantes soumises par les États-Unis lors des dernières rondes dans plusieurs secteurs et des préoccupations qu'elles soulèvent. Nous voulons être clairs, à savoir que le Québec ne donnera son appui qu'à une entente qu'il estimera bénéfique pour l'ensemble de l'économie québécoise, y compris pour le secteur bioalimentaire.

Soyez assuré que le gouvernement du Québec continuera de défendre le système de gestion de l'offre lors de la prochaine ronde et jusqu'à la fin des négociations, afin d'assurer la préservation des intérêts des Québécoises et des Québécois.

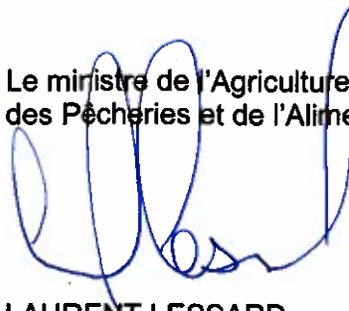
Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Économie,
de la Science et de l'Innovation,



DOMINIQUE ANGLADE

Le ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,



LAURENT LESSARD